
Post-master

HMONP

**Habilitation à l'exercice de
la maîtrise d'œuvre
en son nom propre**



École
nationale
supérieure
d'architecture
de Normandie

L'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) est une formation qui permet aux candidats et candidates de s'orienter vers un parcours professionnel les menant à assumer les responsabilités de l'architecte en tant qu'auteur de son projet architectural. Cette habilitation permet à ses détenteurs et détentrices de s'inscrire au Tableau de l'Ordre des architectes et d'exercer les responsabilités de la maîtrise d'œuvre conformément à la loi 1977 sur l'architecture.

Objectifs

La formation à l'HMONP permet d'acquérir un bagage théorique solide dans l'objectif de préparer à l'exercice des responsabilités de l'architecte maître d'œuvre par l'acquisition ou l'approfondissement des connaissances juridiques et techniques liées au métier d'architecte d'une part, et relatives aux domaines de la gestion du projet et de la réglementation de la construction, d'autre part.

Organisation de la formation

La formation se déroule du mois d'octobre au mois de juillet, avec 2 ou 3 jours consécutifs d'ateliers ou séminaires, une fois par mois. En parallèle, l'ADE en formation effectue une mise en situation professionnelle dans une structure d'accueil exerçant dans les

secteurs de la maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine. Cette formation est encadrée par l'École et par la structure d'accueil.

6 Ateliers (de 2 jours) : 1-Journée sur la formation HMONP, 2-Environnement professionnel/ construire la profession de demain, 3-Le projet professionnel et l'étude de cas, 4-Démarrer son activité professionnelle, comment et pourquoi ? Quel mode d'exercice pour quelle posture professionnelle ? 5-Gérer son entreprise d'architecture, 6-Contrats et rémunération.

5 Séminaires (de 3 jours) : 1-La responsabilité de l'architecte, 2-Réglementations, normes et usages, 3-Gestion et techniques de suivi de chantier, 4-Le processus de production du projet urbain, 5-Les processus de conception du projet architectural.



HMONP 2026, séminaire chantier © Isabelle Genyck de France



HMONP 2026. séminaire chantier - Hangar Zéro © Isabelle Genyck de France



HMONP 2026. cours © Isabelle Genyck de France



Cérémonie remise des diplômes © ENSA Normandie

150
heures
théoriques

4
semestres

6
mois de mise
en situation
professionnelle

42
étudiants
et étudiantes
par promo

60
crédits
européens

1
soutenance
de mémoire

Diplôme

Habilitation à la Maîtrise d'Oeuvre
en son Nom Propre (HMONP)

Débouchés

En étant habilité à la maîtrise
d'œuvre en son nom propre, un ou
une ADE peut être architecte en
titre. Il peut donc devenir associé
dans une agence ou encore ouvrir
sa propre agence.

Métiers

L'Habilitation à la Maîtrise d'Oeuvre
en son Nom Propre et l'inscription
à l'Ordre des architectes, ouvre le
droit à son détenteur de prendre
la responsabilité d'une entreprise
d'architecture et de signer un
permis de construire.

Conditions d'accès

La formation est exclusivement
réservée aux architectes
diplômés d'État (ADE).

Il existe deux voies pour y
accéder :

- Une candidature classique
avec mise en situation
professionnelle dans les
secteurs de la maîtrise d'œuvre
architecturale et urbaine
- Une candidature en Validation
des études, des expériences
professionnelles ou acquis
personnels (VEEPAP) soumise à
la Commission HMONP pouvant
ouvrir à des dispenses (MSP ;
cours)

Frais d'inscription

Environ 660 €

Maud, étudiante

“La formation HMONP de l'ENSA Normandie m'a permis de consolider ma pratique d'architecte et d'affirmer mon positionnement professionnel face aux enjeux du métier. Chaque école proposant une approche différente de la HMONP, celle de l'ENSA Normandie se distingue par sa capacité à articuler pratique professionnelle, réflexion théorique et questionnement de nos méthodes de travail. Les échanges interne ainsi que les interventions de professionnels issus de domaines variés — architectes, juristes, assureurs ou autres acteurs encadrant notre profession — ont été particulièrement enrichissants. Cette formation constitue une étape essentielle de la vie professionnelle, je la recommande vivement.”

Julien, étudiant

“L'année de HMONP à l'ENSA Normandie m'a permis de porter un autre regard à mon parcours professionnel. Si lors des années de master on esquisse un projet professionnel, ce n'est qu'une fois confronté aux réalités de l'exercice que l'on peut goûter à sa complexité. Avoir une réelle approche réflexive sur sa pratique, débattre au sein d'atelier et échanger avec d'autres professionnels permet de se situer dans un écosystème d'acteurs et tenir un réel engagement d'architecte. Cette année m'a permis de mettre des mots sur mon approche du métier et de construire un discours cohérent. Il s'agit de moments précieux que nous n'avons que rarement le temps de prendre pour construire une carrière.”

École nationale supérieure d'architecture de Normandie

formation@rouen.archi.fr

27, rue Lucien Fromage

76160 Darnétal

Tél. : 02 32 83 42 00

www.ensa-normandie.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



École
nationale
supérieure
d'architecture
de Normandie